

15. L'affaire
ore. Deplus
conduite de
ducteurs de
u, quel sera
a concile de
atins, y faire
dont en voici
es larmes de
vers où nous
s les mœurs,
re, l'impiété,
ux devraient
gen. tome

e ce qui se
isme floris-
cevions pour

quelquefois
ne, soit que
crit. Dans
dition.

trine de la
e vive voix,
u Seigneur,

ne qui n'est
"Pourquoi
tradition?"
nous aurons
non écrite,
res sacrés;

de la 2de
et retenez
is, soit par

retenir les
orde guère

avec la déclaration que fait le même Apôtre 1. Cor. IV. 6. qu'il ne faut rien présumer au-delà de ce qui est écrit. Donc, le sens qu'ils veulent donner à ce passage n'est pas recevable. Car il n'y aurait pas de bon sens, de soutenir, que toute la doctrine du Salut est contenue dans la 1re Epître aux Thessaloniens, et que l'apôtre ne leur ait pas enseigné toutes les vérités qui sont contenues dans les autres parties de l'Ecriture. Notre différent n'est pas, si une petite Epître de St. Paul, contient tout ce qui est nécessaire au Salut, mais si l'Ancien et le Nouveau Testament contiennent toutes ces vérités. Mais encore, si St. Paul avait dit; retenez les enseignemens que vous avez appris, soit par notre parole, soit par les Saintes Ecritures, il ne s'en suivrait pas, que les choses qui leur avait dites, et celles qui sont écrites fussent des choses différentes. On peut bien enseigner une même doctrine par divers moyens.—Puisque nous avons prouvé que l'Ecriture Sainte contient tout ce qui est nécessaire pour nous conduire au Salut, il faut nécessairement convenir, qu'on n'a pas besoin de recourir aux traditions non écrites.

On ne peut combattre notre raisonnement qu'en disant qu'il y a plusieurs choses nécessaires au Salut, qui ne sont point contenues dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais c'est ce qu'on ne prouvera jamais; car, lorsqu'on aura examiné les choses avec soin, on trouvera, que les choses qu'on croit n'être pas contenues dans l'Ecriture, y sont contenues, ou que cela n'est pas nécessaire au Salut, ou que ce sont des choses contraires à l'Ecriture.

Ils nous objectent que nous recevons plusieurs choses qui ne sont point dans l'Ecriture, telles que la célébration du Dimanche, les fêtes de Noël, &c. l'unité et la trinité de Dieu, le baptême des petits enfans, &c.

Je réponds que l'observation du Dimanche se trouve dans le XX. chap. des Actes verset 7. 1re Cor. chap. XVI. 2. &c. Quand aux fêtes c'est une chose qui n'est pas nécessaire au Salut, et qui n'est point de sa nature une doctrine. (Colossiens II, 16.)

L'unité et la Trinité de Dieu, se trouve clairement établie dans l'Ecriture, voyez 1 Jean V. 7. "Il y en a trois dans le ciel qui rendent témoignage, le Père, le Verbe, et le St. Esprit, et ces trois là ne sont qu'un." Il y en a donc trois, quoiqu'il n'y ait qu'une essence Divine, et c'est ce que ce passage prouve clairement.

Quand au baptême des petits enfans, je ne me donnerai pas la peine de le prouver par l'Ecriture, attendu que le célèbre